ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE

ANNÉE 1952 N° 29

# L'ÉLEVAGE DU MOUTON DE PLEIN AIR EN LIMOUSIN

## THÈSE

pour le doctorat vétérinaire

(Diplôme d'Etat)

*Présentée et soutenue publiquement en Mai 1952*
*devant la*
*Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie de Toulouse*

PAR

PAUL CAZÈRES

*Né le 27 Janvrier 1924 à Castagnède (Basses-Pyrénées)*

JURY
- Président : M. BOUNHOURE, *Professeur à la Faculté de Médecine*
- Assesseurs :
  - M. PONS, *Professeur à l'École Vétérinaire*
  - M. DARRASPEN, *Professeur à l'École Vétérinaire*

IMPRIMERIE PARISIENNE
16, Place du Palais
TOULOUSE
—
1952

# L'ÉLEVAGE DU MOUTON DE PLEIN AIR

# EN LIMOUSIN

ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

ANNÉE 1952 N° 29

# L'ÉLEVAGE DU MOUTON DE PLEIN AIR EN LIMOUSIN

## THÈSE

pour le doctorat vétérinaire

(Diplôme d'Etat)

*Présentée et soutenue publiquement en Mai 1952*
*devant la*
*Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie de Toulouse*

PAR

PAUL CAZÈRES

*Né le 27 Janvier 1924 à Castagnède (Basses-Pyrénées)*

JURY
- Président: M. BOUNHOURE, *Professeur à la Faculté de Médecine*
- Assesseurs:
  - M. PONS, *Professeur à l'École Vétérinaire*
  - M. DARRASPEN, *Professeur à l'École Vétérinaire*

IMPRIMERIE PARISIENNE
16, Place du Palais
TOULOUSE
—
1952

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

# ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

## PERSONNEL ENSEIGNANT

| | MM. |
|---|---|
| Directeur honoraire | MARTIN. |
| Professeur honoraire | LECLAINCHE. |
| Directeur | PONS. |

## PROFESSEURS

| | |
|---|---|
| Chimie et Pharmacie | GODFRAIN. |
| Anatomie | FLORENTIN. |
| Physiologie | BRUNAUD. |
| Anatomie Pathologique, Inspection des viandes | LOMBARD. |
| Parasitologie | BRIZARD. |
| Médecine | DARRASPEN. |
| Chirurgie | LASSERRE. |
| Pathologie du Bétail | BERTHELON. |
| Maladies Microbiennes | SAURAT. |
| Zootechnie | PONS. |

## AGRÉGÉS

| | |
|---|---|
| Anatomie | BENOIT. |
| Médecine | FLORIO. |
| Chirurgie | PUGET. |

## CHEFS DE TRAVAUX

| | |
|---|---|
| Pathologie du Bétail | TOURNUT. |
| Maladies Microbiennes | LAUTIÉ. |

---

*La Faculté et l'Ecole déclarent n'être pas responsables des opinions émises par les candidats* (Délibération de la Faculté en date du 10 mai 1891, et du Conseil de l'Ecole en date du 13 juin 1924).

R. UNIV.
BIBLIOTHEEK
LEIDEN

À MON PÈRE

À MA MÈRE

Dont les sacrifices pour nous ne se comptent pas.

Qu'ils trouvent, dans ce modeste travail, l'hommage de notre amour et de notre reconnaissance.

À MON FRÈRE

Gage d'amour fraternel.

À TOUS MES PARENTS

À MES AMIS

A NOTRE PRÉSIDENT DE THÈSE :

## MONSIEUR LE PROFESSEUR BOUNHOURE

Professeur à la Faculté de Médecine de Toulouse.

Pour le très grand honneur qu'il nous a fait en acceptant la présidence de notre Jury de thèse.

À NOTRE JURY DE THÈSE :

## MONSIEUR LE PROFESSEUR PONS

de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse,
Chevalier de la Légion d'honneur.

Dont l'enseignement nous a montré que le rôle du vétérinaire ne se limitait pas à l'unique médecine.

Qu'il nous permette de lui exprimer notre profonde gratitude.

## MONSIEUR LE PROFESSEUR DARRASPEN

de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse,
Chevalier de la Légion d'honneur.

Son affabilité, son indulgence et sa compréhension nous resteront toujours chères.

Qu'il veuille bien croire à l'assurance de nos sentiments respectueux et reconnaissants.

## A MONSIEUR LE PROFESSEUR MARTIN

Directeur Honoraire des Ecoles Nationales Vétérinaires.

Nous tenions, au début de cet ouvrage, à le remercier pour la paternelle sollicitude dont il a toujours fait preuve à notre égard.

## A TOUS NOS MAITRES

# AVANT-PROPOS

A l'occasion d'un stage dans le Limousin, quelle ne fut pas notre surprise de trouver, en plein hiver, des troupeaux de moutons pâturant sous la pluie et la neige.

Nullement affectés par les rigueurs du climat, ces animaux sont adaptés à leur mode de vie : ce sont les moutons de plein air qui, nuit et jour et durant toute leur existence, vivent dehors.

On a beau savoir que les neuf dixièmes des moutons existant sur le globe sont soumis à ce régime, on n'en est pas moins surpris de rencontrer, sous nos latitudes, ce système d'élevage, surtout lorsqu'on a vécu dans des régions où les animaux sont habituellement soustraits à la moindre intempérie.

Au premier abord sceptique, nous avons été amené par la suite, à reconnaître les avantages d'une telle exploitation.

Sans prétention aucune, notre travail a surtout pour but de décrire, en toute objectivité, un mode d'élevage appelé à se développer dans l'avenir.

En effet, la raréfaction croissante de la main-d'œuvre rurale d'une part, les charges de plus en plus lourdes

supportées par les exploitants terriens d'autre part, obligeront les cultivateurs — du moins dans certaines régions — à modifier leurs conceptions. L'équipement en matériel agricole deviendra pratiquement obligatoire. Beaucoup trop coûteux dans les régions de petite propriété, il entraînera une sorte de syndicalisme auquel le cultivateur — par essence individualiste — se contraindra difficilement.

L'élevage, en conséquence, est appelé à un prochain développement; lui aussi devra se plier à la règle générale : économie de main-d'œuvre.

Enfin, ce qui nous a incité encore à traiter ce sujet, est de voir le nombre sans cesse croissant de propriétés abandonnées dans notre région des Basses-Pyrénées. Combien de terres autrefois cultivées sont maintenant rendues incultes par la dépopulation des campagnes, combien de landes improductives pourraient être mises en valeur. Or, le mouton s'adapterait beaucoup mieux au plein air, sous notre climat, que dans les régions froides et humides du centre de la France.

*
**

Avant d'aborder le sujet, qu'il nous soit permis de remercier M. May, l'un des précurseurs de l'élevage en plein air, qui a bien voulu nous faire profiter de sa longue expérience. Qu'il trouve ici l'expression de toute notre gratitude.

Nous nous devons également de remercier notre ami Imbert, Docteur Vétérinaire à Bellac, pour nous avoir souvent facilité dans notre documentation.

# INTRODUCTION

L'élevage du mouton en plein air est de création récente en France.

C'est Reilles-Soult qui, le premier, dans le Poitou, vers 1934, mit en pratique ce qui se faisait couramment déjà dans les pays étrangers.

Il fut bientôt suivi dans cette voie — en particulier dans la région de Bellac — par quelques éleveurs assez audacieux pour oser révolutionner les routines de l'élevage.

Actuellement — et bien que son aire géographique soit restreinte — l'élevage en plein air a pris assez d'extension pour qu'on puisse le considérer comme une réalité. Il possède une technique, des règles qui lui sont propres. Il ne représente pas une solution de facilité. Il ne s'agit pas de produire n'importe quoi et n'importe comment. Au contraire, on cherche — comme dans toute exploitation — à obtenir le maximum de rendement. Le métier d'éleveur nécessite un véritable apprentissage et de nombreuses connaissances.

Les buts recherchés sont l'économie de main-d'œuvre, la mise en valeur de terrains peu fertiles.

Le mouton de plein air est élevé, en premier lieu, pour l'obtention de viande, celle-ci étant représentée par les agneaux sacrifiés vers l'âge de 4 mois, et les brebis réformées. La production lainière, considérée au début comme secondaire, prend aujourd'hui une importance croissante.

Nous envisagerons dans une première partie la création du troupeau, dans une deuxième partie les soins à apporter à ce troupeau. Nous étudierons ensuite les avantages et les inconvénients de ce mode d'élevage. Enfin, nous concrétiserons le tout par un chapitre sur l'économie de cet élevage, exemples à l'appui, car dans toute exploitation, seuls les bénéfices comptent.

En réalité, chaque paragraphe de ce travail pourrait à lui seul constituer un sujet de thèse. Beaucoup de points particuliers, comme par exemple le problème de l'alimentation, nécessiteraient un plus ample développement. Ceci étant impossible dans le cadre de cet exposé, nous essaierons de faire un travail d'ensemble qui donnera une idée — surtout aux profanes — des résultats obtenus par ce mode d'élevage récent en France.

CHAPITRE PREMIER

# CRÉATION DU TROUPEAU

## 1° L'aménagement du terrain

Quand on en a la possibilité, on choisit de préférence un terrain perméable, de manière à éviter, autant que faire se peut, la stagnation des eaux, lors des périodes pluvieuses, très néfaste pour le mouton, car favorable au développement de nombreux parasites. On s'attachera également à procurer aux animaux des abris naturels, accidents naturels du sol, arbres, buissons, qui l'été, les protègeront du soleil, et l'hiver du vent, auxquels les moutons sont très sensibles.

Mais, en réalité, l'éleveur de plein air ne choisit pas son terrain. En effet, la plupart du temps, il essaye de mettre en valeur un terrain dont l'exploitation habituelle s'avère peu rémunératrice.

On ne doit toutefois pas perdre de vue que certains sols, par trop humides, ne conviennent pas au mouton. Enfin, ce terrain doit couvrir une superficie assez importante, car l'élevage en plein air — pour être rentable — suppose un troupeau important.

Le choix du terrain étant fait, il ne faut pas oublier que la valeur de l'herbage est à la base du succès. Si le mouton de bergerie peut, à la rigueur, se contenter d'un pacage médiocre, il n'en est pas de même avec le mouton de plein air dont l'herbe constitue le fond de la nourriture, les compléments alimentaires n'étant apportés qu'en période de disette extrême, par exemple lorsqu'une épaisse couche de neige recouvre trop longtemps le sol.

Les pacages doivent être suffisamment riches pour assurer, non seulement les besoins d'entretien des adultes, mais encore les besoins de production des brebis, gestation, lactation, et l'engraissement des agneaux. Ils devront de plus assurer une production continue de l'herbe.

Comment obtenir ces pacages ?

La création artificielle des pacages — quoique techniquement supérieure — suppose la possession ou l'acquisition de tout un matériel et cheptel de culture. Elle entraîne également de gros frais de main-d'œuvre, de semences, une grande perte de temps avant que l'engazonnement soit réalisé. En conséquence, la plupart des éleveurs sont partisans — dans la mesure du possible — de l'engazonnement naturel du sol tout en apportant à ce dernier les engrais appropriés à sa constitution. Ils s'efforcent, en outre, d'améliorer les pâturages, par l'apport de variétés fourragères indigènes assurant toute l'année la subsistance des animaux.

Il s'agit maintenant de réaliser le parcage. Chaque parc couvre 4 à 6 hectares, selon la richesse du sol.

La clôture doit être solide, durable, bien comprise. Elle est constituée par six rangs de fil de fer lisse espacés entre

eux de 12 centimètres et surmontés d'un rang de fil de fer barbelé, lequel se trouve à 1 m. 10 du sol. Ces fils sont tendus entre de gros poteaux de coins et soutenus, tous les 10 mètres environ, par des piquets plus légers; entre ces piquets, des lattes sont placées, tous les 2 ou 3 mètres, et entrelacées dans les fils pour mieux les tendre. Le bois utilisé est le châtaignier, abondant en Limousin.

Enfin, des barrières permettent l'accès dans les parcs. Elles sont agencées de manière à ce que les troupeaux soient facilement amenés d'un parc à l'autre, selon un mode de rotation pré-établi. Dans un coin de ces parcs est clôturé un réduit dans lequel sont rassemblés les animaux lorsqu'on veut les traiter.

Des abreuvoirs artificiels, parfois automatiques, complètent l'installation. Les abreuvoirs naturels sont proscrits, car favorables au développement des maladies parasitaires.

En aucun cas, on ne construit d'abris artificiels, que les animaux finiraient par transformer en véritables bourbiers et qui faciliteraient, en provoquant le rassemblement des moutons, la propagation des maladies contagieuses.

## 2° La création du troupeau. Son amélioration.

Le troupeau souche est constitué généralement par des brebis de race locale. Ce sont des limousines améliorées depuis si longtemps par le charmois, qu'elles en possèdent la plupart des caractères. Ce sont des moutons de bergerie, mais rustiques, adaptés à leur milieu et s'accommodant fort bien du plein air.

Beaucoup d'éleveurs, cependant, préfèrent constituer leur troupeau avec des corréziennes, qui sont des limousines restées pures, très rustiques, très bonnes laitières et bonnes mères.

D'année en année, le nombre de ces brebis est augmenté par les agnelles qui en sont issues. Mais on ne doit jamais perdre de vue que l'augmentation du troupeau ne pourra avoir lieu qu'avec l'amélioration du terrain, c'est-à-dire qu'il faut tabler sur une période de trois ans environ pour la création définitive du troupeau.

Au début, le troupeau mène la vie habituelle des moutons de bergerie. Au printemps, il est adapté progressivement à son nouveau mode de vie et enfin définitivement parqué. Il trouve alors une alimentation riche et des conditions atmosphériques facilitant son acclimatation. En aucun cas, on ne peut parquer des moutons de bergerie en automne sans courir à un échec fatal. Toutefois, à l'heure actuelle, il est possible de se procurer, chez quelques éleveurs, des agnelles ou des lots de brebis adaptées à la vie en plein air et qui peuvent être parquées en toute saison.

L'amélioration du troupeau est très discutée et chaque éleveur possède sa technique, mais dans tous les cas, elle ne se fait que par les béliers. Il n'y a jamais importation de brebis, si ce n'est parfois des corréziennes.

Certains éleveurs, possédant des charmoises à peu près pures, persistent dans l'élevage charmois, bien que celui-ci présente un gros inconvénient : l'agneau naît nu et cela peut entraîner une mortalité importante lors de froids tardifs. En second lieu, la tête du charmois n'est pas recouverte de toison, et dans les parcs mal ombragés, les coups de soleil entraînent des pertes pendant l'été, chez les agneaux.

Toutefois, cette race, quoique déjà très sélectionnée, s'adapte à la vie en plein air et, fournissant de bons agneaux de boucherie possède d'assez nombreux partisans.

D'autres éleveurs, possédant des corréziennes, les croisent par des charmois, obtenant ainsi des animaux moins bien conformés, mais plus rustiques.

La tendance actuelle semble être vers l'utilisation de plus en plus fréquente du bélier southdown — de race améliorée mais rustique — donnant des agneaux qui sont, dès leur naissance, protégés par une abondante toison et d'excellente conformation.

Le Texel et l'Avranchin, introduits à une certaine époque, sont de plus en plus abandonnés. Le premier, en raison de sa conformation défectueuse et de la mauvaise qualité de sa laine, le second en raison de ses besoins par trop exigeants.

Mais la pratique la plus usitée consiste dans le croise-

ment multiple. Tous les deux ans, l'éleveur change la race de ses béliers, utilisant l'une ou l'autre des races précitées selon le but poursuivi : recherche d'une toison plus couverte, augmentation du poids des agneaux, augmentation de la résistance du troupeau, etc..., mais surtout, afin de maintenir chez leurs brebis le « mélange des sangs ».

Si la technique d'amélioration est variable avec chaque éleveur — puisque chacun choisit son bélier comme il l'entend — elle a toujours lieu par les mâles.

Comme nous l'avons déjà dit, il n'y a jamais importation de brebis. Les éleveurs obtiennent un troupeau de brebis où le « mélange des sangs » est extrêmement poussé, appliquant ainsi les principes de MALINGIÉ.

Au bout de quelques générations, les brebis sont tellement métissées que, lors d'un croisement par bélier de pure race, les produits présenteront 50 % des caractères du père et, pour la plupart, seront à peu près homogènes. Aussi, les troupeaux de plein air présentent-ils — malgré les nombreux croisements dont ils sont l'objet — des caractères communs qui les font ressembler au géniteur mâle, ce qui donne aux différents lots une assez bonne homogénéité.

En résumé, deux grands principes guident l'éleveur :

— emploi d'un bélier de race pure;

— troupeau de brebis où le mélange du sang est très poussé.

En un mot, il n'existe pas de race de plein air, et on peut dire que chaque éleveur possède sa race propre. Il lui importe du reste peu d'avoir une race pure; ce qui l'intéresse, c'est d'avoir une race adaptée, rustique et qui rapporte.

CHAPITRE II

# CONDUITE DU TROUPEAU

## A. Conduite du troupeau.

### 1° *L'organisation du troupeau.*

Le troupeau étant constitué, l'éleveur le partage en différents lots, chaque lot comprenant 50 à 60 bêtes, toutes numérotées.

Ce chiffre correspond à la puissance génératrice d'un bélier, à la capacité alimentaire d'un parc moyen. Il rend en outre la surveillance plus aisée.

Un lot comprend des agnelles de l'année, futures mères qui attendront l'âge de 18 mois avant d'être livrées à la reproduction. Un deuxième lot est constitué par les brebis de 2 ans à leur première gestation, ensuite un lot de 4 ans, un lot de 5 ans.

Les brebis de 5 ans sont, en principe, vendues à la boucherie après avoir élevé leurs agneaux et remises en état, c'est-à-dire en septembre - octobre. Également, sont

destinées à l'abattage, les brebis réformées pour causes diverses.

Un parc plus petit est réservé aux béliers en dehors de la période de lutte.

### 2° *L'exploitation du troupeau.*

En plein air, tout est fondé sur les possibilités du sol et du climat. En conséquence, l'agnelage a lieu à partir du 1er mars, au plus tôt, pour s'échelonner jusqu'à fin avril, pour les agnelles, et également pour les quelques brebis non fécondées lors de la première saillie. On évite ainsi les effets des froids tardifs. Les brebis en lactation trouveront, avec la pousse printanière de l'herbe, une alimentation convenant mieux à leurs besoins de production laitière. Enfin, les agneaux, lorsqu'ils commenceront à brouter, trouveront une herbe très nutritive.

De plus, cette époque d'agnelage correspondra à la lutte d'octobre-novembre, période où les brebis sont bien remises de l'élevage de leurs produits. « L'agnelage a lieu dehors, partout et toujours » (Reilles-Solt), sous la surveillance constante du berger, dont le rôle se borne surtout à surveiller l'adoption des agneaux par leur mère. La gestation gemellaire étant très fréquente en plein air, il évite ainsi l'abandon de l'un des jumeaux, ce qui se produit parfois chez les agnelles. Par contre, les dystocies sont très rares.

Dès leur naissance, les agneaux sont marqués, toujours pour éviter les abandons.

La caudotomie se pratique tous les huit jours pour les

derniers nés. Certains éleveurs ne la pratiquent que sur les femelles, les mâles étant invariablement dirigés sur la boucherie. Ils évitent ainsi les pertes — insignifiantes mais réelles — pouvant survenir par suite d'hémorragie ou de tétanos.

La castration des mâles a lieu en même temps. Beaucoup d'éleveurs l'abandonnent, à tort toutefois, car l'instinct génésique est très précoce chez les agneaux de plein air, il apparaît vers l'âge de trois mois et demi à quatre mois, et des saillies intempestives ont pu être constatées.

Les agneaux restent avec leurs mères jusqu'à l'âge de 4 mois environ. Les mâles sont alors dirigés sur la boucherie. Une partie des agnelles, choisies parmi les mieux conformées, sera conservée en vue du remplacement du lot de 5 ans et des mères à réformer. Les autres agnelles sont vendues pour la boucherie, bien qu'à l'heure actuelle beaucoup y échappent et sont acquises par de nouveaux éleveurs.

La lutte a lieu du 1$^{er}$ octobre au 31 décembre. Certains éleveurs mettent plusieurs béliers dans un même lot de brebis; d'autres, plus sages, mettent un seul bélier qui sera remplacé, tous les huit jours, par le bélier d'un autre lot. On obtient ainsi le maximum de fécondation. Les béliers sont changés tous les deux ans, de manière à ce qu'ils ne risquent pas de couvrir leurs filles. La race elle-même de ces béliers est — comme nous l'avons déjà dit — souvent renouvelée.

La tonte a lieu en mai-juin. Elle se pratique selon les techniques habituelles, la tondeuse électrique rendant de gros services dans un élevage où on tend vers l'économie de main-d'œuvre.

### 3° *L'alimentation.*

Le mouton de plein air vivant exclusivement de l'herbe, c'est dans la production de cette herbe que réside tout le problème de l'élevage en plein air.

S'il est aisé d'avoir de bons pacages au printemps, époque de la pousse naturelle de l'herbe, il n'en est pas de même en été, surtout en année de sécheresse, et en hiver, où la végétation est arrêtée. L'éleveur soucieux de l'avenir de son troupeau doit aménager son terrain, de façon à posséder de l'herbe toute l'année. Cela, il l'obtient lors de la création des pacages par l'emploi judicieux de graines et engrais appropriés.

Le pacage étant créé, il s'agit ensuite de l'entretenir par l'apport d'engrais, la chaux et les scories étant le plus communément utilisées par l'ensemble des éleveurs. La chaux présente en outre l'avantage de supprimer de nombreux parasites. L'engrais naturel est apporté par les déjections des animaux. Il convient en outre de détruire les plantes nuisibles.

Quelle est la durée d'un pacage ? L'avenir seul peut le dire, car les premiers pacages créés il n'y a pas encore vingt ans, sont actuellement au meilleur de leur rendement, contrairement à ce que leur aspect laisserait supposer.

La rotation des pacages est absolument nécessaire. Chaque lot de brebis nécessite trois parcs. Le troupeau change de parc tous les huit jours, ce qui représente la valeur herbagère d'un parc moyen pour un lot d'animaux, ce qui évite le trop grand développement des maladies

parasitaires. En outre, chaque parc se reposant pendant quinze jours, cela permet une pousse suffisante d'herbe.

Il est un gros écueil à éviter : c'est la surcharge des pacages. En effet, cette erreur a été fréquemment commise. Il ne faut jamais perdre de vue que les animaux ne vivent que de l'herbe; la charge en animaux doit donc être faite selon la valeur en herbe du terrain, en tenant particulièrement compte de la capacité herbagère d'hiver et d'été.

Habituellement, on nourrit de trois à cinq têtes à l'hectare, selon la richesse du sol.

## B. Prophylaxie sanitaire.

Bien que le mouton de plein air ait acquis une résistance plus grande, il n'en est pas moins sujet à de nombreuses maladies. Il n'existe pas, si l'on peut dire, de maladie individuelle du mouton, mais des maladies du troupeau.

### 1° *Les principales maladies.*

Nous n'allons pas, dans ce chapitre, parler de toutes les maladies susceptibles de frapper les ovins. Nous insisterons surtout sur les maladies les plus fréquentes des moutons de plein air.

Les maladies parasitaires sont de toute première importance vu le mode de vie des animaux. La gravité de ces maladies varie avec la nature du sol, le temps, le nombre des animaux, leur taux d'infestation.

En premier lieu, nous citerons la *distomatose*, provoquée par la grande et la petite douve. Jusqu'à cette année, les éleveurs de plein air redoutaient surtout la petite douve. L'année pluvieuse 1951 a provoqué une telle multiplication de la grande douve, que la symptomatologie habituelle a été dépassée. Il ne s'agissait plus alors d'une maladie cachectisante à évolution lente, mais du « black-disease », tel que le décrivent les Anglais. Des animaux en excellent état d'embompoint mouraient pour ainsi dire subitement. Certains troupeaux ont dû être abattus d'urgence.

La *strongylose* vient ensuite. Qu'elle soit intestinale ou

broncho-pulmonaire, elle affaiblit les troupeaux au point d'être justiciable de traitements systématiques. Elle atteint surtout les jeunes et est beaucoup plus grave en hiver, contrairement à ce que nous avons pu apprendre.

La *coccidiose* atteint surtout les jeunes agneaux. Elle est du reste beaucoup moins fréquente qu'en bergerie.

Le *teniasis*, par contre, est devenu très fréquent chez les jeunes agneaux de plein air et peut provoquer des pertes sensibles chez un éleveur non averti.

Les *myases* cutanées sont très courantes, surtout lorsque les bêtes atteintes de strongylose gastro-intestinale présentent de la diarrhée persistante et en période chaude.

A côté des maladies parasitaires, nous rencontrons des maladies infectieuses ou d'origine mal déterminée.

Le *piétin* vient en premier. Beaucoup moins fréquent qu'en bergerie, il n'en existe pas moins. Il semble être lié à certains élevages; peut-on en conclure qu'il s'agisse d'un sol à piétin ou que le piétin a été apporté avec la création du troupeau ?

Les *entéro-toxémies* atteignent surtout les jeunes, plus rarement les adultes. Elles sévissent principalement à la poussée de l'herbe, lors d'un début d'infestation parasitaire, à la chute des glands dont les moutons sont très friands, lors d'une variation brusque de température. On a également constaté que l'épandage de scories entraîne parfois de l'entéro-toxémie. En un mot, toute cause entraînant un déséquilibre organique est susceptible de provoquer l'entéro-toxémie.

Les *mammites* sont souvent constatées, surtout la mam-

mite gangréneuse, mais elles se limitent, la plupart du temps, à quelques cas, sans avoir jamais la contagiosité qu'on leur trouve en bergerie.

Parmi les maladies occasionnelles, la fièvre aphteuse, rare jusqu'ici, risque de prendre de l'extension en raison des foyers permanents existant dans la région.

### 2° *Leur prophylaxie.*

Elle est à la base du succès de l'élevage en plein air. Elle doit être systématique, rigoureuse, totale. Tous les animaux étant soumis au même régime, dès que la maladie apparaît sur quelques sujets, il faut bien se dire que les autres sont contaminés, et qu'un traitement collectif s'impose.

La *douve*. - La thérapeutique prophylactique du professeur MAROTEL a donné de très bons résultats. Il semble malgré tout, qu'en plein air, elle soit insuffisante, surtout lors d'année humide. En outre, il n'est plus ici question de saison; l'éleveur doit suivre dans ses traitements les variations climatiques, exactement comme le viticulteur lorsqu'il traite ses vignes. Certains éleveurs — vu l'année pluvieuse — sont obligés de traiter tous les mois.

La *strongylose*. - Elle doit également être traitée systématiquement. La Phénothiazine donne d'excellents résultats et on peut dire que son apparition a fortement facilité le développement de l'élevage en plein air.

La *coccidiose*. - La prophylaxie de la strongylose évite l'apparition de cas graves de coccidiose, ce qui est heureux

car, à l'heure actuellle, on n'a pas trouvé l'équivalent de la Quinacrine, disparue du commerce.

Le *téniasis.* - Il est systématiquement traité chez les jeunes à partir d'un mois.

Les *myases.* - Il ne s'agit plus de prophylaxie, puisqu'elles ne sont traitées qu'après leur apparition. Les nouveaux insecticides donnent d'excellents résultats.

Le *piétin.* - Le Pédiluve, seul traitement collectif, rapide et économique, a la préférence des éleveurs.

L'*entéro-toxémie.* - Certains élevages, particulièrement affectés, sont systématiquement vaccinés. Les résultats obtenus sont du reste satisfaisants.

Les *mammites.* - L'éleveur de plein air, économe par définition, n'a jamais vacciné, à notre connaissance, contre la mammite gangréneuse. Car la mammite gangréneuse — quoique grave — ne présente pas la même brutalité que l'entéro-toxémie.

Enfin, nous devons signaler que plusieurs éleveurs commencent à s'équiper en baignoires, ce qui leur permettra de lutter aisément contre le parasitisme externe.

Mais la prophylaxie ne peut pas obéir à des règles strictes. Elle ne peut pas être absolue, mais au contraire, elle doit être raisonnée selon les circonstances. C'est alors que les qualités de l'éleveur se font jour. Toutefois, l'éleveur de plein air ne doit pas oublier que sa pratique peut être parfois dépassée pour résoudre certains problèmes sanitaires.

CHAPITRE III

# AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

Nous abordons la partie la plus intéressante de notre travail. En effet, si jusqu'à présent, nous n'avons fait en somme qu'une simple description, il va falloir maintenant dresser le bilan, toute exploitation n'offrant d'intérêt que par les revenus qu'elle procure.

## A. Inconvénients.

Il est certain que l'élevage en plein air en présente de nombreux.

### 1° *Investissement de fonds, capital unique.*

La création d'un élevage représente au départ une importante mise de fonds. Les clôtures, l'aménagement du terrain, au prix actuel de la main-d'œuvre, entraînent de gros frais, la création du troupeau également. De plus, il faut attendre deux ou trois années avant d'obtenir un troupeau vraiment productif. L'amortissement du capital engagé est donc très long.

Enfin, et c'est là l'inconvénient majeur, le capital est unique. Alors que dans une exploitation agricole ordinaire les diverses productions peuvent équilibrer le budget au cas de non-réussite de l'une d'elles, il n'en est pas de même ici.

Qu'une grave épizootie apparaisse, non seulement l'intérêt, mais le capital lui-même peut être fortement entamé. C'est ce qui s'est passé récemment dans la région, à l'occasion d'une grave évolution de distomatose. Quelques éleveurs ont ainsi subi des pertes considérables.

### 2° *Étendue des terrains.*

On ne peut se lancer dans l'élevage en plein air si on ne possède pas une étendue de terrain assez importante. Il n'est pas question de pratiquer cet élevage sur une superficie réduite. Il faut au moins disposer d'une quarantaine d'hectares. En effet, en terrain moyen, cela représente un troupeau de 150 à 180 têtes environ. C'est un nombre au-dessous duquel on ne peut descendre, si l'on veut obtenir des résultats. On ne doit pas perdre de vue que nous avons affaire à un élevage extensif et que, plus le nombre d'animaux sera élevé, plus le revenu sera important.

Or, le nombre d'animaux est fonction du nombre d'hectares. L'idéal est représenté par une superficie de 60 à 70 hectares, ce qui, en sol moyen convenablement amendé, représente un troupeau de 200 mères environ.

De plus, un seul berger suffit à la conduite d'un trou-

peau de cette importance. En dessous de ce nombre, les frais de main-d'œuvre — qui sont les mêmes — grèveraient trop lourdement le budget; au-dessus, un seul homme ne suffirait plus.

### 3° *Le climat.*

Il est évident que le climat joue un rôle très important, voire primordial, puisque rien ne peut le changer et qu'on est obligé de le subir. Le mouton adulte, lorsqu'il est adapté, se défend très bien contre la pluie et la neige ou le froid. Mais, par contre, il reste toujours sensible au vent et au soleil.

Si la pluie et la neige sont tolérées par le mouton, elles n'en sont pas moins nuisibles, car elles favorisent, de par l'humidité qu'elles apportent, le développement du parasitisme. De plus, la neige amène un autre inconvénient : si la couche recouvrant le sol est peu épaisse et peu durable, les animaux la grattent, à la manière des rennes, pour trouver leur provende; mais si cette couche est trop épaisse et persiste plusieurs jours, on doit procéder à la distribution de fourrages.

Le froid sec est le mieux supporté par les animaux. Il est même à souhaiter au cours de l'hiver, car il assainit les parcs.

Si ces trois facteurs climatiques ont, en somme, une importance indirecte habituellement, ils peuvent prendre une toute autre gravité s'ils sévissent au moment de l'agnelage. Leur action est alors directe et la mortalité sur les agneaux, mal protégés contre les éléments, peut devenir

importante. C'est une des raisons pour lesquelles l'agnelage de plein air est tardif.

Le mouton est, nous l'avons déjà dit, beaucoup plus sensible au vent et au soleil. On pallie à ces inconvénients par l'utilisation des abris naturels que peut procurer le terrain. Lors de l'aménagement de celui-ci, on s'attache à englober dans les clôtures le plus possible d'arbres, à utiliser au maximum les accidents naturels du sol.

Enfin, d'une manière générale, l'humidité ou la sécheresse de l'année, revêtent une grande importance. Si le temps sec convient parfaitement au mouton, il ne faut pas que, se prolongeant trop longtemps, il transforme les prairies en véritables paillassons où l'herbe fait défaut. L'humidité trop grande entraîne aussi des inconvénients majeurs, en favorisant le développement des parasites : nous l'avons déjà signalé, c'est ce qui s'est produit au cours de l'année dernière.

### 4° *Les chiens errants.*

On s'imagine difficilement que les chiens puissent être un des principaux obstacles à l'élevage en plein air. En réalité, il s'agit d'un véritable fléau. Certains chiens — par atavisme — trouvent dans le mouton une proie facile. Attirés au début par l'odeur des délivres, ils s'attaquent ensuite aux animaux. Combien de troupeaux ont ainsi été décimés. En un nuit, 10, 20 moutons ou plus sont égorgés par un ou plusieurs chiens.

Au début de l'élevage en plein air, les chiens errants — pour si étonnant que cela puisse paraître — ont été

une des calamités la plus difficile à surmonter. Dans certaines régions, ils ont même provoqué l'abandon total de ce mode d'élevage, aidés en cela par l'indulgence coupable des pouvoirs publics envers leurs propriétaires.

Actuellement, des mesures plus sévères sont prises à l'égard des propriétaires de chiens errants, ce qui les incite à les surveiller ou même à s'en débarrasser. Toutefois, le danger, quoique moins sérieux, n'est pas définitivement écarté, et les accidents provoqués par les chiens errants sont encore trop fréquents.

Certains modes de clôture, en particulier les grillages genre « Ursus » pourraient donner satisfaction, mais sont trop coûteux.

Il faudrait simplement une application stricte de la loi.

## B. Avantages.

### 1° *Exploitation de terrains pauvres.*

Le mouton a toujours été considéré comme un animal de pays pauvre. Il rend évidemment davantage en pays riche — sans que cependant le résultat final soit proportionnel à la richesse du sol —. Il est certain que, dans un pays surpeuplé et cultivé à outrance, ce serait une hérésie de faire l'élevage extensif, dans une excellente terre à céréales, par exemple. Aussi, ce mode d'élevage est-il réservé à des sols dont l'exploitation habituelle ne donne pas assez de rendement.

On récupère, en outre, d'immenses étendues de landes, de jachères improductives qui, raisonnablement chargées en animaux, donnent ainsi un revenu appréciable.

### 2° *Économie de main-d'œuvre.*

C'est ici un des principaux avantages de la méthode. C'est d'ailleurs la recherche de cette économie qui a été à l'origine de ce mode d'exploitation du sol.

En effet, outre la difficulté croissante de se procurer de la main-d'œuvre, les charges sociales de plus en plus lourdes supportées par les employeurs les ont incités à la réduire au minimum. Le but recherché a été atteint. Là où trois ou quatre hommes étaient nécessaires pour l'exploitation d'un domaine en polyculture, un seul homme suffit maintenant à assurer le travail.

### 3° *Inutilité de bâtiments agricoles, de matériel agricole.*

L'état lamentable de la plupart des bâtiments justifie également l'élevage en plein air. S'il fallait les remettre en état, les moderniser, les frais seraient souvent plus importants que ceux entraînés par la clôture et l'aménagement du terrain. Ces frais — pourtant indispensables — seraient par trop considérables pour continuer une exploitation qui n'est plus rentable. Une grosse économie est également réalisée sur le matériel dont, non seulement l'achat, mais l'entretien, représente de gros frais.

### 4° *Obtention de race rustique.*

De par sa vie en commun, le mouton est voué, par nature, à bon nombre de maladies contagieuses. Les conditions d'hygiène du troupeau de plein air sont bien meilleures, car dehors — comme le disait DAUBENTON — « les moutons, qui sont assez bien vêtus pour résister en tout temps aux injures de l'air, ont toujours plus de force et de vigueur que les animaux renfermés dans les étables, où l'air perd son ressort par la chaleur et les exhalaisons de leurs corps et de leurs excréments ».

Ceci, du reste, est confirmé par l'étude des maladies du mouton de plein air. En effet, si la liste des maladies atteignant le mouton en général est très longue, elle est beaucoup plus réduite quand il s'agit des moutons de plein air. Les maladies graves, telles que les septicémies

des jeunes, l'avortement épizootique, sont pratiquement inexistants. Lorsque, par hasard, elles apparaissent, elles ne revêtent jamais la gravité rencontrée chez les moutons de bergerie. En outre, les cas d'infécondité n'existent pas. Bien au contraire, les brebis de plein air ont une fécondité accrue, et on constate, dans les élevages les plus anciens, et surtout chez les brebis de 4-5 ans, que les agnelages gemellaires sont très fréquents.

Ce point aussi méritera d'être étudié, car, par sélection, on arrivera certainement à obtenir de plus en plus des agnelages doubles. Or, la brebis peut élever facilement deux agneaux; si elle s'épuise, on la remplace plus vite; seul le rendement compte. En outre, le nombre d'animaux étant limité par les périodes maigres d'hiver et d'été, l'accroissement passager du printemps est à rechercher, car sans cela, une partie de l'herbe se perd de toute façon sans profit.

### 5° *Meilleure qualité de viande.*

La qualité de la viande est très supérieure, point capital puisque le but principal de cet élevage est la recherche de cette production. Les agneaux sont plus précoces, la viande est plus vive, il n'y a pas excès de graisse. Les brebis réformées — toujours nourries à l'herbe — fournissent une viande de qualité supérieure, tendre et exempte de tout goût désagréable, contrairement à ce qui se passe parfois avec les moutons du même âge élevés en bergerie.

### 6° *Qualité et plus-value de la laine.*

Parler du mouton sans avoir encore abordé le problème de la laine semblera un peu osé à certains.

Il faut bien dire que la production lainière a été considérée, au début du plein air, comme tout à fait accessoire. Ce n'est que tout récemment — depuis deux ans exactement — que les éleveurs s'orientent vers la sélection lainière. Ils sont aidés en cela par le fait que l'amélioration de la conformation des animaux entraîne automatiquement la qualité de la laine. En outre, le mode de vie des animaux, à lui seul, favorise beaucoup l'obtention d'une meilleure laine.

La qualité de la laine des moutons de plein air est bien supérieure à celle des leurs congénères de bergerie.

« La vie en plein air rend la laine plus blanche, plus abondante et de meilleure qualité » (Daubenton).

Exempte de débris, de fumier, cette laine, constamment lavée sur le dos de l'animal vivant, atteint sur les marchés une nette plus-value, car sa préparation industrielle est beaucoup plus aisée. Son rendement est supérieur au lavage à fond; il atteint 50 à 60 %, alors que la laine de bergerie ne rend que de 30 à 35 %.

L'éleveur de plain air s'intéresse de plus en plus à la laine; au moment de la tonte, il la clase par qualités et par lots.

La production lainière est appelée à se développer, aidée en cela par la judicieuse sélection des béliers.

CHAPITRE IV

# ÉCONOMIE DU MOUTON DE PLEIN AIR

## A. Organisation syndicale de l'élevage.

L'élevage en plein air a été introduit en France par Reilles-Soult, qui était un syndicaliste convaincu. Créateur de l'Alliance Pastorale, il voyait dans celle-ci une immense coopérative groupant tous les moutons de plein air. Si, dans certaines régions, notamment dans le Montmorillonnais, les éleveurs appliquent encore ses principes, il n'en est pas ainsi dans la région qui nous intéresse.

L'éleveur voit surtout, dans l'Alliance Pastorale, une organisation lui permettant de profiter de tous les avantages qu'une coopérative peut procurer à l'heure actuelle.

Il existe, en Haute-Vienne, une section ovine départementale, sous l'égide de la Fédération Nationale Ovine. Cette section groupe les éleveurs de moutons et publie, chaque mois, des informations syndicales, techniques, financières, des avertissements sanitaires. Elle favorise, en outre, les relations commerciales entre éleveurs.

## B. Rentabilité.

Plus que de longs discours, des chiffres ici nous seront utiles. Pour cela, nous établirons les bilans respectifs de deux domaines de valeur égale, l'un exploité selon le mode habituel du pays, c'est-à-dire en polyculture, l'autre exploité en moutons de plein air.

Un domaine d'une contenance de 60 hectares, de valeur moyenne, permet l'entretien de 3 paires de bœufs, de 10 vaches, 20 jeunes bovins d'élevage, 3 truies.

Il assure la production de 30 quintaux de blé.

Il fournit à la vente 1 paire de bœufs gras, 1 vache grasse de réforme, 20 porcelets, 30 quintaux de blé.

Ce qui représente, au tarif de 1951 :

| | | |
|---|---|---|
| Une paire de bœufs gras | 300.000 | fr. |
| Une vache grasse | 100.000 | » |
| Cinq chatrons | 500.000 | » |
| 20 porcelets | 100.000 | » |
| 30 quintaux de blé | 110.000 | » |
| Soit au total | 1.110.000 | » |

Ce domaine demande pour son exploitation 3 hommes, il entraîne des frais d'entretien, de matériel. Les dépenses en gros se montent à :

| | | |
|---|---|---|
| 3 hommes à 175.00 francs | 525.000 | fr. |
| Frais de vétérinaire, pharmacie | 40.000 | » |
| Battage | 20.000 | » |
| Artisans divers | 120.000 | » |
| Soit | 705.000 | » |

Le bénéfice de l'année s'élève en conséquence à . . . . . 405.000 »

Un domaine de la même contenance, de valeur égale, exploité en moutons, permet l'entretien de 200 têtes, dont 160 mères.

Il fournit à la vente, toujours au tarif de 1951 :

| | | |
|---|---|---|
| 120 agneaux à 6.000 francs . . . . . | 720.000 | fr. |
| 40 brebis réformées à 6.000 francs . . . | 240.000 | » |
| 300 kilog. de laine à 580 francs . . . . . | 174.000 | » |
| Soit au total . . . . . | 1.134.000 | » |

Un seul berger suffit pour assurer le travail.
Les frais s'élèvent à :

| | | |
|---|---|---|
| Un berger . . . . . | 175.000 | fr. |
| Traitem. antiparasitaires et autres . . . . | 100.000 | » |
| Soit . . . . . | 275.000 | » |
| Ce qui laisse en gros, de bénéfices . . . . | 850.000 | » |

Nous estimons que les frais de semences, d'engrais, tous les frais accessoires, sont les mêmes dans les deux cas.

Bien que les produits de ventes s'élèvent à la même somme dans les deux cas, le bénéfice est donc supérieur dans le domaine transformé en moutons. Cela tient à l'économie de main-d'œuvre.

## C. Débouchés.

En premier lieu, il faut signaler que le cheptel ovin, en constante diminution depuis cent ans, est loin d'être reconstitué. La demande est donc généralement supérieure à l'offre.

Les débouchés du mouton de plein air sont, en conséquence, assurés pour le présent. En outre, de par sa qualité supérieure, il doit maintenir ses débouchés dans l'avenir, même dans le cas peu probable — et certainement lointain — de surproduction ou d'importations massives.

La viande du mouton de plein air fait prime sur les marchés de par sa qualité. Exempte de toute odeur ou goût désagréable, elle ne peut être concurrencée par la viande des moutons de bergerie ou d'importation.

La laine trouve auprès de l'industriel davantage de crédit, car sa préparation est plus aisée, d'où économie de main-d'œuvre, et les déchets moins importants, d'où rendement supérieur. La mévente actuelle de la laine a peu touché l'éleveur de plein air.

Enfin, cet élevage prenant de l'extension, les premiers éleveurs trouvent un autre débouché dans la vente de troupeaux souches.

# CONCLUSION

Le cheptel ovin a considérablement diminué en France. Cette diminution — malgré toutes les raisons invoquées — est due à une cause majeure : la non-rentabilité de l'élevage du mouton dans les conditions habituelles.

Le mouton de plein air, lui, est rentable — la meilleure preuve en étant fournie par son extension actuelle — parce que :

— on obtient un meilleur rendement des terrains pauvres;

— on économise de la main-d'œuvre;

— on diminue les frais d'entretien;

— on obtient des animaux de qualité supérieure.

Les risques encourus sont cependant certains — années défavorables, pertes dues aux maladies parasitaires et autres causes diverses — mais toute exploitation possède ses risques.

Ces considérations étant faites, on peut affirmer que l'élevage du mouton de plein air se maintiendra, se développera en Limousin, pour autant que les revenus qu'il procurera seront supérieurs à ceux que fournirait toute autre exploitation du sol.

Vu :

*Le Directeur de l'École Vétérinaire, rapporteur,*

P. PONS.

Vu : *Le Président de la Thèse,*

BOUNHOURE.

Vu : *Le Doyen,*

LEFEBVRE.

Vu et Permis d'imprimer :

Toulouse, le 29 mars 1952.

*Le Recteur,*

*Président du Conseil de l'Université,*

DOTTIN.

# BIBLIOGRAPHIE


LEGRAND. — Le porc et le mouton de plein air.

SEWARD (R.). — Sheep Farming.

DIFFLOTH (Paul). — « Moutons », Librairie Baillère, 1905.

LEROY (A.). — « Le Mouton », Librairie Hachette.

DEGOIS (E.). — Le livre du bon moutonnier.

*Revue de l'Elevage*, numéro spécial, 1952.

» Le mouton de plein air en pays pauvres. Biosse-Duplan, p. 40.

» Les qualités à rechercher dans la production de la viande. Bernard Dumont, p. 51.

» Les maladies du mouton, par le Professeur F. Lucam, p. 76.

» Le problème de la main-d'œuvre en élevage ovin, p. 88.

# TABLE DES MATIÈRES


AVANT-PROPOS. . . . . 9

INTRODUCTION. . . . . 11

I. CHAPITRE I. — *Création du troupeau*. . . . . 13

1° L'aménagement du terrain. . . . . 13

2° La création du troupeau. Son amélioration. . . . . 16

II. CHAPITRE II. — *Conduite du troupeau*. . . . . 19

A. Conduite du troupeau. . . . . 19

1° L'organisation du troupeau.

2° L'exploitation du troupeau.

3° L'alimentation du troupeau.

B. Prophylaxie sanitaire. . . . . 24

1° Les principales maladies.

2° Leur prophylaxie.

III. Chapitre III. — *Avantages et inconvénients*. . 29
A. Inconvénients. . . . . 29
1° Investissement de fonds, capital unique.
2° L'étendue des terrains.
3° Le climat.
4° Les chiens errants.
B. Avantages. . . . . 34
1° L'exploitation de terrains pauvres.
2° Economie de main-d'œuvre.
3° Inutilité de bâtiments.
4° Obtention de race rustique.
5° Meilleure qualité de la viande.
6° Qualité et plus-value de la laine.
IV. Chapitre IV. — *Economie du mouton de plein air*. . . . . 39
A. Organisation syndicale de l'élevage. . . . . 39
B. Rentabilité. . . . . 40
C. Débouchés. . . . . 42
Conclusion. . . . . 43
Bibliographie. . . . . 45